



Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue à Hudson le jeudi 11 septembre 2014, à 19 h, dans les locaux de la Maison Halcro au 539, rue Main, Hudson, à laquelle sont présents:

Présent : Deborah Woodhead, conseillère et présidente, Nicole Durand, conseillère
Diane Piacente
Miriam Katz Tabori
Marcus Owen
Joyce Galliker
Phillip Avis

Invité et présent: Monsieur le maire Ed Prevost, Nathalie Lavoie, directrice du service de l'urbanisme
Convoqué et absent:

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la dernière séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 août 2014 a été soumis aux membres. Il est résolu qu'il soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. **620 Main – Rénovation majeure**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour la rénovation majeure d'un immeuble au 620 rue Main;

PAR CONSÉQUENT, est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

3. **83 Cedar – Nouveau garage détaché :**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour la construction d'un nouveau garage détaché au 83 rue Cedar;

PAR CONSÉQUENT, est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que présentés avec la condition suivante :

- 3.1 La couleur extérieure du nouveau garage détaché s'agencera avec celle de la résidence principale ;
- 3.2 Des mesures devraient être prises pour que le deuxième étage du nouveau garage ne serve que de remise/entreposage et ne devienne PAS un logement résidentiel.

Adopté à l'unanimité

4. **308 Main – Agrandissement et rénovation majeure :**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour l'agrandissement et la rénovation majeure d'une résidence principale au 308 rue Main;

PAR CONSÉQUENT, est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que présentés avec les conditions suivantes :

- 4.1 Revoir le mur du côté est pour en adoucir l'aspect par une division horizontal entre les étages, ou du moins, inclure une fenêtre au vestibule du rez-de-chaussée qui s'harmonise avec la fenêtre à l'étage.
- 4.2 Des mesures seront prises pour protéger les arbres autant que possible au cours du processus de construction, en particulier pour l'élévation ouest.



Adopté à l'unanimité

5. **889 Main – Rénovation majeure :**

ATTENDU QU'une demande a été reçue pour la rénovation majeure d'un immeuble au 889 rue Main;

PAR CONSÉQUENT, est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

6. **542 Main - Plan d'aménagement paysager :**

ATTENDU QUE des plans d'aménagement paysager datés du 19 août 2014, numéro de projet 8641402, **ont** été reçus concernant le projet de reconstruction du bâtiment multifamilial au 542 rue Main;

PAR CONSÉQUENT, est dûment **proposé** et résolu à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** l'approbation des plans d'aménagement paysager tels que présentés avec les conditions suivantes :

- 6.1 Déplacer la terrasse sur le toit de l'édifice sur le côté nord-est de l'édifice pour en maximiser la vue;
- 6.2 Installer des bancs près de l'entrée principale du bâtiment;
- 6.3 Plans d'élévation du mur de soutènement du côté ouest du bâtiment, de la rue Main jusqu'à la fin de la propriété, seront soumis pour examen;
- 6.4 S'assurer que les plantes et arbustes proposés le long de l'entrée du côté ouest ne gêneront pas la visibilité de ladite entrée.

Adopté à l'unanimité

7. **Premier projet du nouveau règlement de démolition**

Une discussion informelle sur ce point a eu lieu.

8. **Ajournement de la séance : date de la prochaine réunion**

Ayant discuté de tous les sujets à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.

Prochaine rencontre le 9 octobre 2014 à 19 h.